

EDF_GDF

● Absurdité d'un projet de loi contraire aux lois républicaines

Crés en 1946, au lendemain de la Libération, EDF et GDF sont devenus des entreprises les plus performantes du monde. Elles ont réussi dans leur mission de service public et dans leur rôle industriel au service de tous.

Elles sont reconnues par la nation et appréciés par plus de 80 % de la clientèle.

Tous les observateurs censés disent que la déréglementation ne peut plus durer :

Le patronat proteste contre la hausse des prix, le Medef croyait sans doute que la concurrence ce serait des petits prix pour les gros consommateurs et des prix plus élevés pour les particuliers.

Les Etats-Unis, l'Italie, l'Espagne, la Suède, la Nouvelle Zélande... ont subi des coupures de plusieurs heures mettant en danger leur industrie et quelque fois la sécurité des particuliers. C'est le résultat d'un manque d'investissement.

Les investissements ne suivent plus la demande, car il faut distribuer aux actionnaires des dividendes qui doivent toujours augmenter.

Certains se sont livrés à une spéculation sans limites, finissant dans des scandales financiers.

L'Europe est aujourd'hui consciente des risques de pénurie, mais les gouvernements ne le disent pas.

La France qui avait bâti son indépendance énergétique grâce à l'hydraulique, au nucléaire et aux contrats gaziers, avec le coût le plus faible du kWh, permettait une politique industrielle dans la durée.

Les Français s'interrogent sur :

l'égalité de traitement, la péréquation tarifaire, la sécurité

Les personnels d'EDF et GDF s'inquiètent pour :

leur avenir et la qualité de leur travail, notamment lors d'événements climatiques de plus en plus fréquents

Si cette course au profit n'est pas stoppée (la déréglementation en Europe a déjà supprimé plus de 200000 emplois) comment pourrions-nous éviter l'augmentation du chômage ?

Depuis la 1^{ère} directive du 10/02/2000 (ouverture du marché aux gros industriels), c'est + 30 % sur le prix du kWh à tous ceux qui sont sur le marché ouvert.

Une activité de service public doit rester la propriété de la collectivité nationale.

C'est le sens profond du préambule de la Constitution de la République Française.

Peut-on croire que la fourniture d'énergie relève d'une logique privée compte tenu des investissements à réaliser ?

> Le MRC demande de surseoir à toute prise de position sur EDF et GDF et les services publics en général.

> Le MRC demande la mise en place d'un observatoire (pouvant être organisé par les régions) permettant aux élus et aux clients de débattre de l'évolution des services publics, d'EDF-GDF, avant toute décision irrévocable et lourde de conséquences pour notre vie, comme de l'avenir de notre pays et de l'Europe.



Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :courriel :

N° Tél : Portable :

Je souhaite recevoir de la documentation sur le MRC

Je souhaite adhérer au MRC

À retourner au : MRC - 9, rue du Faubourg-Poissonnière 75009 Paris
Tél : 01 44 83 83 00 - Fax : 01 44 83 83 10 - Site Internet : www.mrc-france.org

EDF-080404

